

Vœux 2014

Fonctionnement  
de la collectivité

Réorganisation

**Entretien du 17 février 2014  
entre FORCE OUVRIERE  
et le Président du Conseil général**

FO s'était engagé à ne pas s'exprimer publiquement sur ces thèmes, et ce jusqu'aux vœux du Président, afin de laisser libre le fonctionnement du groupe de travail sur le fonctionnement de la Collectivité, ainsi que la parole des agents au travers de l'enquête qui a été effectuée.

**Mais il était temps d'aborder ces sujets avec l'autorité territoriale. Ceci a été fait à la faveur de la rencontre obtenue par FO, le 17 février dernier, avec le Président du Conseil Général accompagné du VP chargé des ressources humaines, de la directrice de cabinet, du DGS et du DGA ressources.**

Dès le début nous avons clairement fait part de l'étonnement du personnel par rapport aux vœux du 20 janvier dernier : absence d'axe stratégique majeur pour 2014, mention des 18% consacrés par les agents à leur activité professionnelle, flou sur les actions d'organisation en cours...

De son côté, les constats effectués par FO semblaient nécessiter une clarification d'urgence :

- Fonctionnement de la collectivité : les orientations futures de l'institution doivent donner du sens aux organisations nouvelles des services : ce n'est toujours pas le cas aujourd'hui.
- 18 % de temps de travail : nous avons indiqué que si ce chiffre apparaissait comme le début d'une remise en cause du protocole ARTT, nous n'hésiterions pas à engager une riposte, comme les camarades des départements de l'Ain et de l'Isère l'ont fait.

Sur le premier point, le Président a affirmé avoir bien pris la mesure des éléments issus de l'enquête et qu'il considérait que nous arrivions à la fin d'un cycle. La collectivité avait fortement grandi et abordait une nouvelle ère. Selon lui, l'évolution de la collectivité ne pouvait se construire en quelques semaines mais plutôt dans le renforcement du dialogue élus-agents. Dont acte.

Sur le deuxième point, le Président nous a aussi assuré qu'il n'était pas question pour lui de revenir sur les accords de RTT, mais de proposer une autre approche du temps passé sur le lieu de travail.

Nous avons ensuite remis au Président notre document pour contribution à la réflexion sur une politique de Ressources Humaines. Nous avons rappelé qu'elle restait centrée sur l'axe humain et tournée vers la reconnaissance des compétences professionnelles.

Alors que la collectivité bouillonne de bruits de réorganisation officiels et officieux, nous avons annoncé que, pour valider en CTP toute proposition d'adaptation de fonctionnement ou d'organigramme, il faudrait que deux conditions au moins soient réunies :

- une proposition d'organigramme compréhensible de tous et apportant des solutions ;
- une cohérence et un partage total de l'information entre agents et hiérarchie.

Le Président a réaffirmé sa présence au CTP du 21 février 2014, ajoutant qu'il serait l'occasion d'apporter une première réponse quant au fonctionnement de l'institution.

Nous avons également évoqué notre souhait de faire partager les CTP, à l'ensemble du personnel et en direct « live » via Zigzag, afin que chacun prenne bien la mesure des débats et des contributions de chacun, en particulier des organisations syndicales. Le Président nous a indiqué, fortement appuyé par le Vice-Président, qu'il était très favorable à notre proposition.



**Nous vous retrouvons très prochainement pour d'autres lectures. Bien à vous syndicalement.**

**L'équipe FORCE OUVRIERE**